

VOTEZ POUR LE SNEPAP-FSU !

TOUT AU LONG DU MANDAT QUI S'ACHÈVE, LE SNEPAP-FSU OCCITANIE S'EST MOBILISÉ POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS DE L'ENSEMBLE DES PERSONNELS DE LA DISP DE TOULOUSE !

EN APPORTANT VOTRE SOUTIEN À LA LISTE RÉGIONALE DU SNEPAP-FSU LE 6 DÉCEMBRE, VOUS NOUS PERMETTEZ DE POURSUIVRE LES ACTIONS QUE NOUS MENONS POUR VOUS !

NOS CANDIDAT.ES

NOM	PRENOM	CORPS	AFFECTATION
ROUX	Maxime	CPIP	VILLENEUVE LES MAGUELONE
GEORGES	Sébastien	CPIP	NIMES
SURRANS	Cathy	CPIP	NIMES
TAURINES	Alain	CPIP	CARCASSONNE
DIAZ	Corentine	CPIP	VILLENEUVE LES MAGUELONE
BOUSSAD	Sahi	CPIP	CASTRES
VIGUIE	Céline	CPIP	MONTAUBAN
ESTEVA	Jean-Louis	CPIP	PERPIGNAN



JEUDI
6
DECEMBRE
2018

Elections Professionnelles

COMITE TECHNIQUE INTERREGIONAL DE TOULOUSE
Scrutin n°508



Le SNEPAP-FSU est engagé depuis plus de 60 ans pour l'ensemble des personnels de l'administration pénitentiaire.

Affilié à la FSU, deuxième organisation syndicale de la fonction publique, notre syndicat bénéficie d'un soutien et d'une reconnaissance entière par notre fédération.

Le SNEPAP-FSU est un syndicat pleinement multi-catégoriel. Nous rassemblons et défendons tous les personnels de l'administration pénitentiaire, qu'ils soient titulaires ou contractuels, exerçant en établissement, en SPIP ou en DISP. **Nous existons et évoluons grâce à vous, nous militons au plus près des terrains et défendons vos idées.**

Historiquement, le SNEPAP-FSU est fortement implanté dans les SPIP. Pour quelle raison ? Il a tout simplement contribué à la naissance et au développement de ces services en portant **des mandats novateurs comme :**

- La mise en place de l'autonomie des services et la création de la filière Insertion et Probation
- La reconnaissance de la probation contemporaine avec la mise en exergue de l'évaluation comme principe fondateur de la prise en charge des usagers
- La pluridisciplinarité.

Fort de cet engagement, notre syndicat a su muter et attirer de nouveaux personnels ! Cette croissance s'est encore confirmée aux dernières élections de 2014 où de nombreux agents des établissements pénitentiaires et des DISP ont voté pour le SNEPAP-FSU.

CECI N'EST PAS UN BULLETIN DE VOTE !

Ce vote s'effectue par correspondance ou directement à l'urne dans les bureaux de vote où vous êtes inscrit-es pour ce scrutin.

Les documents permettant de connaître votre bureau de vote seront affichés dans les services au plus tard le 6 novembre 2018.

Votre Bulletin de vote doit comporter ni rature, ni surcharge.



12-14 rue Charles Fourier - 75013 Paris
Tél : 07.69.17.78.42
Tél : 07.86.26.55.86
Mél : snepap@free.fr

EXCLUSIF

Fonctionnaires,
découvrez
votre futur
salaire !



Engagé.e.s depuis 60 ans

Votez

pour la pénit'ENTIERE



BILANS ET PERSPECTIVES DE LA RÉGION OCCITANIE

Nous sommes conscients que l'impulsion vient de vous et du terrain ! Fort de ce constat, le Bureau Régional de l'Occitanie formé depuis septembre 2017 a pris l'engagement de se rapprocher de l'ensemble des personnels afin de garantir vos droits et de vous faire entendre.

Notre priorité est la proximité vis-à-vis de l'ensemble des personnels. Ainsi, **les représentants régionaux se déplacent depuis de nombreux mois dans les SPIP de la DISP** en ayant à cœur d'échanger avec l'ensemble des personnels quel que soit leur corps d'appartenance : CPIP, psychologues, directeurs, surveillants PSE et surveillants, agents administratifs et agents non-titulaires...

Ces déplacements, incontournables, nous permettent de rencontrer les agents au sein de leurs services, d'échanger sur les revendications portées par notre organisation syndicale et de nous rendre compte des difficultés éprouvées par les équipes sur le terrain. Nous avons pu constater ô combien ces visites étaient nécessaires et dans quelles situations difficiles voire catastrophiques se trouvaient certains services.

Notre priorité : que les personnels exercent leurs missions dans des conditions de travail acceptables, avec une attention particulière sur la prévention des risques psycho-sociaux.

Le bureau régional souhaite maintenir ce cap pour les 4 prochaines années, en alliant proximité, écoute, et relais des difficultés au sein des instances institutionnelles de dialogue. D'ailleurs un compte-rendu exhaustif vous a été transmis suite à notre dernière audience DISP de juillet 2018 et un autre sera rédigé après la prochaine rencontre de début 2019.

Nous ne manquerons pas de dénoncer régulièrement :

- Les manques d'effectifs CPIP, DPIP, surveillants et agents administratifs entraînant des charges de travail excessives sur l'ensemble de la région
- Les conditions inacceptables de rémunérations des psychologues
- Les nécessaires questions de sécurité liées à la pose de matériel par les agents PSE
- Les locaux parfois inappropriés et non sécurisés de certains SPIP

Nous serons également attentifs aux enjeux nationaux qui se profilent pour notre administration, fidèles à notre tradition de porter une véritable réflexion sur nos métiers et missions.

Ainsi, nous aurons à cœur de porter :

- La défense encore et toujours de la pluridisciplinarité, qui fait la richesse de nos actions communes
- le déploiement du RPO 1 et des suivants, véritable socle de savoir-faire des SPIP
- l'évolution du métier de surveillant pénitentiaire à l'image du programme respecto. Ceux-ci se voient confier de plus en plus de tâches dans un contexte de surpopulation carcérale toujours croissante. Ils ont besoin de reconnaissance !
- la question de la justice restaurative
- la mise en place d'organigrammes dans les SPIP, seuls susceptibles de garantir une lisibilité des besoins au sein de ces services

Nous serons également très attentifs aux questions liées au traitement de la radicalisation, à la formation des personnels, au repérage et aux moyens d'intervention.

Enfin, nous exigeons, comme nos instances nationales, la réouverture des négociations sur la réforme statutaire et indemnitaire de la filière insertion et probation dans des conditions satisfaisantes pour tous les corps.

Nous considérons en effet que la réforme des CPIP est minimaliste et que celle des DPIP est inacceptable !



LE SNEPAP-FSU AGIT GRÂCE À CET ENGAGEMENT RÉGIONAL !

Le SNEPAP-FSU est un syndicat œuvrant pour la reconnaissance et la protection des personnels. C'est là notre action au quotidien :

- **Pour les CPIP**, le SNEPAP-FSU milite pour de meilleures conditions de travail ! Ces dernières passeront :

- Par **l'augmentation des ressources humaines** pour atteindre une charge de travail acceptable (60 dossiers). N'oublions pas que les 1500 postes promis mettront au moins 5 ans à arriver dans les services et que la nouvelle réforme pénale risque d'accaparer les agents sur des missions élargies (comme par exemple le présentenciel).

- Par une **réelle prise en considération des besoins** en terme de moyens matériels (locaux SPIP avec des normes de sécurité optimum, conditions d'accueil décentes pour les usagers, véhicules de fonction en nombre suffisant, etc.).

Enfin, au-delà de notre déception quant au relevé de conclusion (accès à la catégorie « petit A » de la filière sociale), **nous nous battons pour que les CPIP puissent tous accéder dans de bonnes conditions à la nouvelle Classe Exceptionnelle en 2021.**

- **Pour les DPIP**, la pseudo-réforme de 2017 est méprisante ! C'est la raison pour laquelle, le SNEPAP-FSU se bat au quotidien pour la **réouverture des négociations**. Aussi bien pour l'accès à la catégorie A+ qui se justifie par la multiplication de leurs responsabilités que par une négociation pour un accès juste au dernier grade de classe exceptionnelle (le Graf). Parallèlement, **nous dénonçons une carence d'effectifs avec plus de 70 postes vacants** qui a pour conséquence une couverture de plusieurs résidences administratives par un seul DPIP ! Nous veillerons donc à un recrutement en plus grand nombre afin de combler ce vide.

- **Depuis 2012, seul notre syndicat se bat pour la création du corps des psychologues**. Alors qu'aucune autre organisation syndicale n'a défendu ces personnels, nous avons porté au quotidien, dans toutes les audiences, la création de ce corps ministériel. Après un combat acharné et beaucoup de patience, cette année 2018 a vu des avancées significatives. Et grâce à notre persévérance, un dispositif de titularisation sur poste émerge enfin ! **Pour ce futur corps, nous serons le seul syndicat pénitentiaire à siéger à la CAP des psychologues pour les 4 prochaines années.**

- **Pour les personnels de surveillance**, le SNEPAP-FSU milite pour l'accès à la **catégorie B** du fait de l'évolution du métier. Pour exemple, certains modules type « Respect » apportent une dimension pédagogique et un rôle majeur dans la réinsertion des détenus.

Le SNEPAP-FSU a conscience que le relevé de conclusion de début 2018 est insatisfaisant ! Les surveillants se voient confier de plus en plus de tâches dans un contexte de surpopulation carcérale toujours croissante. L'institution doit leur donner les moyens, humains et matériels, de travailler dans des conditions dignes !

Pour les personnels de surveillance évoluant en SPIP, le SNEPAP-FSU milite pour la **reconnaissance de leur spécialité** qui implique la possibilité d'avancement au grade de 1er surveillant tout en restant sur le même site.

- **Pour les personnels administratifs** qui voient les tâches qui leur incombent se multiplier, leur quotidien professionnel se détériorer, le SNEPAP-FSU exige :

- Une **progression de carrière plus dynamique** et plus équitable avec la remise en question du RIFSEEP.

- Une **revalorisation des grilles indiciaires** à la hauteur des missions et des responsabilités exercées.

Le secrétariat général devra remédier à ces injustices !

- **Pour les Agents non-titulaires**, le SNEPAP-FSU revendique leur intégration, la rémunération sur la base d'un indice, le paiement des indemnités de résidence et l'octroi des primes MOM. **Nous réclamons un véritable plan de résorption de l'emploi précaire !**

C'EST QUOI ÊTRE UN SYNDICAT ?

Pour le SNEPAP-FSU, être un syndicat de militants c'est avant tout être au service de tous les agents ! C'est la raison pour laquelle :

- **Nous nous engageons à représenter et informer, sans critère d'appartenance, tous nos collègues** comme lors des CAP par exemple. Et nous ne restreignons pas l'accès à l'information par la saisie d'un mot de passe secret...

- **Nous sommes le seul syndicat à ouvrir régulièrement à toutes personnes intéressées nos congrès régionaux** ainsi que nos formations syndicales dédiées à l'animation des Comités Techniques Locaux

- **Nous œuvrons pour que l'égalité femmes/hommes ne soit plus un mythe !** Même si la représentativité est imparfaite lors de ces élections professionnelles, le SNEPAP-FSU saisit cette opportunité pour faire avancer la règle de la parité

- **Nous sommes impliqués sur la prévention des risques psychosociaux** aussi bien au niveau national que local, afin d'amender au mieux les textes proposés par l'administration et donc défendre le bien-être des personnels

- **Pour les droits des personnels :**

- Individuellement, par le soutien et les conseils
- Collectivement, par la mise en œuvre d'actions de sensibilisation et de lutte (droits horaires, réforme statutaire etc.)